

CQP Technicien expert après-vente automobile

RNCP16272 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé
Code(s) NSF	252r
Code(s) ROME	I1604
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3034 — Services de l'automobile (Commerce et réparation de l'automobile, du cycle et du motocycle, activités connexe, contrôle technique automobile, formation des conducteurs)
Date d'échéance	05/03/2018

Certificateur(s)

Commission paritaire nationale (CPN) des services de l'automobile - Association nationale pour la formation automobile (ANFA)

<http://www.anfa-auto.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le Technicien expert après-vente automobile réalise des activités de maintenance portant sur :

- les moteurs thermiques et équipements périphériques,
- l'ensemble des systèmes de conduite, confort et sécurité des véhicules.

Le Technicien expert après-vente automobile assure également la fonction de référent technique du service après-vente et réalise à ce titre une mission d'appui et de formation technique.

Concernant les activités techniques, il réalise toutes les activités de maintenance préventive et corrective des véhicules portant sur :

- les moteurs thermiques et équipements périphériques
- les ensembles mécaniques
- les systèmes électriques / électroniques / pneumatiques / hydrauliques et optiques assurant la conduite, le confort et la sécurité du véhicule
- la pose d'accessoires sur véhicules
- les interventions sur véhicules électriques et spécifiques ou sur systèmes GPL ou GNV ou sur équipement nécessitant une habilitation ou une attestation d'aptitude (exemple : limiteur de vitesse dans le cas des véhicules industriels)

Concernant l'organisation et la gestion de la maintenance, il assure notamment :

- la réception et la transmission d'informations à caractère technique - en relation avec les services du constructeur et/ou de l'équipementier
- la mise à jour et le classement de la documentation technique
- la planification de l'intervention
- l'agencement et l'entretien du poste de travail / de l'outillage
- l'application des procédures qualité en vigueur dans l'entreprise
- l'établissement de tout document d'atelier utile
- l'établissement de devis, d'O.R. ...

- la participation ponctuelle, en relais du réceptionnaire, aux opérations d'accueil clientèle et de restitution des véhicules
- les conseils techniques et d'utilisation auprès de la clientèle
- le tutorat de jeunes en formation alternée
- l'appui technique aux collaborateurs du S.A.V.
- la réalisation d'actions de formation technique à l'attention des collaborateurs du S.A.V
- la participation à l'élaboration du plan de formation de l'entreprise.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire du certificat est capable de :

- Effectuer le contrôle et la maintenance de tout système d'allumage et d'alimentation par injection indirecte
- Effectuer le diagnostic et la maintenance de tout système d'allumage et d'alimentation par injection directe
- Effectuer le diagnostic de systèmes à injection indirecte et directe
- Effectuer le contrôle et la maintenance des systèmes d'injection diesel
- Réaliser une intervention sur les différents systèmes de dépollution diesel
- Effectuer le diagnostic et la maintenance des systèmes d'injection diesel électroniques
- Réaliser le diagnostic des circuits de refroidissement et de lubrification
- Effectuer la maintenance sur un système de distribution
- Réaliser une intervention sur haut moteur
- Procéder aux contrôles d'étanchéité interne d'un moteur
- Contrôler et remettre en état un système de transmission mécanique
- Contrôler et remettre en état un système de direction mécanique ou à assistance classique
- Effectuer le diagnostic et la maintenance des trains roulants
- Effectuer le diagnostic et l'intervention sur système de climatisation régulée
- Effectuer le diagnostic et la maintenance des systèmes de transmission pilotée
- Effectuer le diagnostic et la maintenance de suspensions et directions pilotées
- Effectuer le diagnostic et la maintenance des systèmes de gestion de stabilité du véhicule
- Poser un accessoire sur véhicule non pré-équipé
- Réaliser le diagnostic et la maintenance des véhicules électriques et hybrides
- Réaliser le diagnostic et la maintenance sur véhicules équipés d'une motorisation à bicarburation (essence - GNV ou essence - GPLc)
- Organiser le poste de travail en fonction de la nature de l'intervention à réaliser
- Formuler un conseil d'utilisation et d'entretien
- Accompagner les salariés dans l'acquisition des compétences et la réalisation de leurs activités
- Identifier des besoins en formation technique
- Animer une formation technique
- Situer son activité dans l'entreprise et son environnement professionnel.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'emploi est exercé dans les entreprises du secteur du Commerce et de la Réparation Automobile ayant une activité de service après-vente structurée dans un atelier comportant généralement au moins une dizaine de collaborateurs. L'entreprise peut être liée à un constructeur (succursale ou concession) ou non (réparateur indépendant).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien expert après-vente automobile

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	1 910 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (37 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 431
Jugés difficiles à recruter	71 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Jury paritaire tripartite (un représentant d'une organisation professionnelle, un représentant d'une organisation syndicale de salariés, un formateur désigné par l'ANFA).

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 05/03/2018

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP34322, RNCP36886

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/16272/>